

Clinique écoresponsable et soins de santé durables

Guide d'inspiration
élaboré au GMF-U/CLSC du Marigot

Agir en cohérence avec notre mission : protéger notre santé et notre planète

Juin 2021

Mise en contexte

Changements climatiques, gaspillage de matériel jetable, dépenses élevées en chauffage, suremballage, questionnements sur quelles matières déposer dans quel bac de tri, etc. : nombreuses sont les raisons qui nous amènent à nous questionner sur l'impact de nos cliniques sur l'environnement. Il est dorénavant bien connu que le système de santé contribue de façon importante aux émissions de gaz à effet de serre (GES) des pays industrialisés. Au Canada, cet apport représente 4 à 5% des émissions de GES totales du pays, ce qui en fait un des pires bilans au monde compte tenu de la taille de notre population.

Bien que les hôpitaux et le secteur pharmaceutique soient les plus grands responsables de ces émissions, nous nous trouvons confrontés au paradoxe d'avoir comme mission centrale de protéger la santé tout en contribuant à la dégradation de l'environnement. Dans un désir de cohérence et afin d'agir comme modèle dans la transition écologique, notre clinique s'est mobilisée et la première mouture de notre comité environnemental local est née en 2019. Beaucoup de recherches, de discussions et d'essais-erreurs nous ont permis d'améliorer nos pratiques de façon enrichissante et rassembleuse.

Il va sans dire que la réduction de l'empreinte écologique de la clinique va bien au-delà des initiatives « vertes » décrites ici. La majeure partie de l'empreinte carbone des soins donnés en clinique repose sur leur nature propre (incluant le surdiagnostic, le surtraitement, l'usage inapproprié des médicaments, etc.). Les initiatives axées sur la prévention, les actions orientées sur les déterminants sociaux de la santé, la promotion de saines habitudes de vie tout comme la gestion équilibrée des maladies chroniques sont incontournables dans une optique de soins durables de qualité. L'émergence de multiples outils technologiques, catalysée par la pandémie et la téléconsultation, notamment, est aussi à considérer dans l'amélioration des pratiques.

Ce guide ne se veut ni une procédure rigide ni une liste exhaustive des initiatives à mettre de l'avant. Il regroupe des idées ramassées au fil de nos lectures et de nos expérimentations qui, nous l'espérons, sauront vous inspirer et vous encourager à prendre part à la réduction de l'empreinte écologique de nos cliniques. Nous souhaitons d'ailleurs voir le guide évoluer et s'adapter aux réalités du réseau québécois. N'hésitez pas à nous écrire pour des suggestions, commentaires ou pour nous partager vos expériences !

eco-cmdp.cissslav@ssss.gouv.qc.ca

Bonne lecture !

1. **Se motiver :**
 1. Réfléchir aux valeurs sous-jacentes au projet, à ses attentes et aux résultats qu'on espère en tirer.
2. **Mettre en place un comité collaboratif :**
 1. Recruter des membres intéressés pour former un comité multidisciplinaire : impliquer le personnel clinique, administratif, de maintenance.
 2. Informer les gestionnaires de la clinique de l'existence du comité et, si possible, établir un partenariat :
 - Avantages : diminuer le gaspillage et les coûts (approvisionnements, gestion des matières résiduelles), augmenter l'efficacité et la qualité des soins donnés, améliorer la satisfaction des patients et des employés, possibilités de rayonnement (cf. point 7).
3. **Identifier ses alliés — établir un réseau de contacts en appui aux projets :**
 1. Si la clinique fait partie d'un CISSS, s'informer sur l'existence d'un comité de développement durable central (obligatoire pour tous les CISSS au Québec depuis mars 2019).
 2. Contacter les entreprises avoisinantes si la clinique est située dans une grande bâtisse (opportunités de collaboration, de partage de coûts, etc.).
 3. Contacter le service de l'environnement de notre ville/municipalité.
 4. Valider si d'autres partenaires existent dans la région : santé publique, CRE (Conseil régional de l'environnement), OBNL, etc.
 5. Envisager l'inscription au programme ICI on recycle + de Recyc-Québec (accompagnement et reconnaissance, frais selon le niveau ciblé).
4. **Effectuer une évaluation des besoins :**
 1. Formuler les problèmes explicitement. Par exemple, pourquoi ce problème a-t-il un impact sur les émissions de GES de la clinique ?
 2. Faire un remue-méninges sur les solutions possibles :
 - Y a-t-il des mesures qui ont déjà été considérées pour améliorer la situation ? Si oui, quels étaient les facteurs qui facilitaient ou entravaient leur mise en place ?
 - N'hésitez pas à faire appel à vos alliés pour mieux comprendre les enjeux locaux.
 - Considérez la présence de volontaires pour prendre en charge ces projets dans l'évaluation de leur faisabilité.
5. **Aborder les projets de développement durable dans une optique d'amélioration de la qualité, incluant la manière de mesurer les résultats attendus (mesures quantitatives ou qualitatives)**
 1. Formuler des objectifs « SMART » : spécifiques (décrit une mesure précise), mesurables, atteignables, réalistes (à partir des ressources disponibles), temporels (comprend une durée pour l'atteindre).
 2. Il est suggéré de commencer par des initiatives populaires et faciles d'accès, pour susciter l'enthousiasme, puis de réévaluer l'efficacité de celles-ci avant de s'attaquer aux suivantes.
6. **Organiser les réunions du comité :**
 1. En déterminer la fréquence : mensuelles à la mise sur pied du comité, puis aux 2-3 mois.
 2. S'assurer de documenter les discussions (brefs comptes-rendus) et d'établir une répartition claire des tâches.
7. **Faire rayonner nos initiatives :** messages de reconnaissance personnalisés aux participants, association médicale régionale, bulletin interne ou site officiel de l'établissement, réseaux sociaux, Phare Climat, journal du quartier, etc.
8. **Encourager les participants à notre comité à devenir membres d'associations œuvrant en développement durable en lien avec le domaine de la santé :** Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME et AQME [Québec]), La planète s'invite en santé (LPSS), Équiterre, etc.

Gestion des matières résiduelles (GMR)

Selon le principe de la hiérarchie des 3RV : réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation

- Amélioration globale du tri à la source :
 - Des organismes comme Recyc-Québec offrent des attestations (ex : Ici on recycle) pour guider les installations vers de meilleures pratiques – ne pas hésiter à les contacter!
 - Installation de bacs de tri dans les bureaux : papier confidentiel, plastique/verre/métal (PVM). S'assurer d'inclure le département d'hygiène et salubrité, si applicable, pour s'assurer que le bac sera récupéré par un récupérateur en mesure de le recycler.
 - Retrait des poubelles peu utilisées dans les bureaux (repenser utilisation de l'espace et volume — ex : 2^e poubelle dans une salle d'examen).
 - Récupération du papier recyclable/compostable : papier essuie-mains brun (bureaux et salles de bain des employés), papier des tables d'examen *non souillé*, fait de matières recyclables ou compostables.
 - Pour des raisons de volume et de contrats, il est parfois impossible de l'ajouter au recyclage. Nous avons implanté un partenariat avec la Ville de Laval pour le récupérer via la collecte des matières organiques (bac brun). Les matières compostables non alimentaires (pour des raisons de gestion de risque de parasites) sont dorénavant envoyées avec cette collecte, plutôt qu'à l'enfouissement.
 - Installation de bacs de récupération PVM dans les cuisines et les salles d'attente. S'assurer de mettre un affichage qui détaille ce qui est accepté à la récupération (par exemple, indiquer que le plastique numéro 6 et le polystyrène ne se recyclent pas), et demander de rincer certains contenants avant de les placer dans le bac.
 - Installation de bacs à recyclage avec couvercle à l'extérieur de la clinique, dans la file d'attente.

Si on fait face à un problème de volume pour récupérer certaines matières et qu'on n'atteint pas le seuil minimal requis, considérer un partenariat avec des organisations avoisinantes.

- Amélioration de la disposition des déchets dangereux ou des produits inclus dans la responsabilité élargie des producteurs (REP) :
 - Produits électroniques et cartouches d'encre (boîte de récupération au secrétariat) : <https://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/ou-recycler/>
 - Installation de boîtes de récupération des contenants consignés : Consign'action (tél. : 1-877-Canette)
 - Installation de boîtes de récupération des piles : boîtes Appel à Recycler (tél. : 1-888-224-9764 [# 6])
 - Récupération des matériaux de construction et ampoules fluorescentes compactes
 - REP : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/responsabilite-elargie-producteurs>
- Affichage de pictogrammes Recyc-Qc au-dessus des différents bacs (compost, PVM, poubelle, contenants consignés) pour bien identifier les matières acceptées dans chacun d'entre eux <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/pictogrammes-signalisation>
- Message d'encouragement affiché près des poubelles pour suggérer aux employés de ramener leurs déchets alimentaires à la maison et d'en disposer dans la collecte des matières organiques.
- Sensibilisation des employés et des résidents à une meilleure gestion des matières résiduelles : présentations ponctuelles sur le tri à la source (matières acceptées dans les différents bacs).
- Possibilité de calculer le % des items recyclables qui atterrissent bel et bien dans le bac à recyclage (comparatif à 1 an).

Gestion des déchets biomédicaux et des produits pharmaceutiques

- Utilisation appropriée des bacs de disposition :
 - Conteneurs rigides de plastique jaune : pour les objets souillés piquants, tranchants ou cassables.
 - Sacs jaunes « biorisque » (destinés à l'incinération) : tissus ou compresses imbibées de sang, tubulures contenant des liquides organiques, vaccins vivants.
Nous avons noté une utilisation excessive de ces sacs dans les bureaux, sans que les matières y étant disposées le justifient. Nous avons décidé de les retirer et de les rendre accessibles dans les utilités souillées.
 - Bacs de récupération des médicaments périmés destinés à la pharmacie (éviter que les substances pharmaceutiques se retrouvent dans le même bac que les objets piquants/tranchants destinés à l'enfouissement).
- Affichage dans la salle d'attente : messages de sensibilisation aux patients de ne pas jeter les produits pharmaceutiques dans les poubelles ou les toilettes.

Approvisionnement

- Établir des liens de collaboration forts avec les fournisseurs ou responsables des approvisionnements :
 - Donner de la rétroaction sur l'emballage et le choix des produits.
 - Leur signaler des produits suremballés et demander des changements.
 - Exiger, de façon répétée, des produits et équipements « responsables » (procédés de fabrication et cycle de vie, distance de livraison, composantes toxiques, emballage, options de disposition, respect des droits des travailleurs et conditions de travail, etc.).
- S'assurer que les produits utilisés pour le nettoyage et la désinfection sont biodégradables, idéalement sans parfum. Certaines certifications peuvent guider les choix (ex : ECOCERT).
- Faire le relevé des produits composés de plastique non recyclable (ex. : plastique no 6) utilisés dans la clinique et les remplacer, dans la mesure du possible : verres d'eau, plateaux à pansement jetables, etc.
- Minimiser le gaspillage du matériel et des produits stockés :
 - Quantifier le matériel utilisé en clinique et tenir un inventaire des produits commandés.
 - Commander le nécessaire seulement (éviter les surplus).
 - Partager avec d'autres sites ou cliniques le matériel qui vient à expiration et qui ne pourra être utilisé à temps.
- Pour le matériel utilisé à grande échelle, comparer l'empreinte carbone des formats à usage unique et des réutilisables (ex. : spéculums pour examens gynécologiques) :
 - Pour stériliser des instruments médicaux en clinique, l'accès à un autoclave est essentiel. Si le volume des instruments utilisés est suffisant, il peut être rentable de s'en procurer un, grâce aux économies réalisées sur les achats de matériel à usage unique.
- Si des instruments de métal « jetables » sont utilisés (ciseaux, pinces, etc.), considérer un partenariat avec l'organisme Collaboration Santé Internationale : leur travail permet de distribuer du matériel médical à des pays dans le besoin, une fois les instruments lavés et désinfectés.

Travail administratif

- Établir une politique de refus de la sollicitation et de la publicité médicale au secrétariat.
- Minimiser les envois postaux au profit des envois électroniques et se désabonner des publications papier inutiles. Un modèle de lettre ou de courriel peut être préparé par la clinique et transmis aux publicitaires et éditeurs : <https://greenhealthcare.ca/tools-and-resources/magazines/>

- Commander du papier fait de fibres recyclées.
- Sensibiliser les employés et professionnels à privilégier la voie électronique pour la diffusion de certains documents, surtout les documents présentés en réunion.
- Réutiliser le papier imprimé non confidentiel pour faire des blocs-notes avec le verso des feuilles.
- Programmer les imprimantes pour rendre l'impression recto verso systématique.
- Réutiliser les enveloppes destinées aux documents que les patients viennent chercher : une fois le patient sur place, ouvrir l'enveloppe, lui remettre seulement le document requis et réutiliser l'enveloppe pour un prochain usage en apposant une nouvelle étiquette dessus au besoin
- Maximiser le potentiel technologique du dossier médical électronique :
 - Privilégier la transmission de documents par courriel, plutôt que par la poste ou par fax.
 - Améliorer l'efficacité du travail : bien coordonner les rendez-vous, ne pas doubler des requêtes de prélèvements, etc.
 - Améliorer la communication avec les différents intervenants et professionnels (soins à domicile, en communauté, etc.).

Efficacité énergétique

- Maximiser le taux d'occupation des bureaux (éviter de chauffer ou d'éclairer des pièces vides).
- Diminuer le gaspillage d'énergie dédiée au chauffage :
 - S'assurer de fermer les portes des locaux si nécessaire.
 - Envisager l'utilisation de thermostats programmables pour ajuster localement la température, surtout lorsque l'espace n'est pas utilisé.
- Éteindre les appareils électroniques quand ils ne sont pas utilisés (ordinateurs, imprimantes, moniteurs de signes vitaux) et activer le mode « Veille automatique ».
- Favoriser la lumière naturelle pour l'éclairage des espaces communs (fenêtres extérieures, pellicules givrées pour les espaces intérieurs).
- Éteindre les lumières lorsque l'espace n'est pas utilisé :
 - Envisager l'utilisation de lumières à détecteur de mouvement ou de minuteries.
 - Envisager l'utilisation de collants encourageant à fermer les lumières en quittant la pièce.
- Vérifier annuellement l'isolation étanche des portes et fenêtres de la bâtisse.
- Si un remplacement d'équipement est requis, choisir ceux dont l'efficacité énergétique est certifiée (Energy Star).
- Remplacer les ampoules brûlées par des ampoules D.E.L., à plus faible consommation d'énergie.

Gestion de l'eau

- Bannir la distribution de bouteilles d'eau de plastique à usage unique dans l'établissement.
- Prévoir des pichets d'eau réutilisables pour les réunions ou événements.
- Envisager l'installation d'une fontaine d'eau facilitant le remplissage des bouteilles d'eau réutilisables.
- Isoler les tuyaux d'eau chaude pour prévenir les pertes de chaleur.
- Installer des affiches dans les salles de bain demandant de rapporter aux employés une fuite (robinet, toilette).

Mobilité

- Promouvoir des mesures favorisant le transport actif :
 - Rendre disponibles des supports à vélo pratiques et sécuritaires.
 - Envisager l'installation de douches.
- Encourager les employés à faire du covoiturage ou à utiliser les transports en commun.
- Installer des bornes de chargement pour véhicules électriques dans le stationnement de la clinique.

- Organiser des réunions actives, à pied.
- Encourager le télétravail lorsque les tâches le permettent, pour réduire les déplacements des employés.
- Mettre en place des mesures d'encouragement pour réduire les voitures stationnées dont le moteur tourne inutilement (il est suggéré d'éteindre le moteur si la voiture est à l'arrêt plus de 60 s) : https://www.rncan.gc.ca/energie/efficacite/collectivites-infrastructures/transports/ralenti/4398?_ga=2.20985723.1350846051.1618571503-1184879981.1618571503

Réunions, événements et alimentation

- Il peut être utile de se doter d'une politique d'événement écoresponsable, pour que le modèle soit appliqué à chaque occasion. Les critères, déterminés localement, peuvent aborder le transport des participants, l'alimentation, les approvisionnements, la gestion des matières résiduelles et les relations avec la communauté.
- Se procurer du savon à vaisselle biodégradable en vrac pour la cuisine.
- Utiliser des serviettes en papier et du papier à mains 100 % recyclés et compostables.
- Éviter la vaisselle jetable : récupérer les morceaux donnés par les employés pour créer un ensemble de vaisselle disponible au commun (pour les dîners ou les événements). Prévoir des corvées de nettoyage par les employés volontaires pour s'assurer d'un entretien adéquat.
- Si la clinique dispose d'une machine à café :
 - Rendre disponibles des tasses à café lavables et réutilisables à proximité.
 - Éviter les cafetières à capsules, dont le recyclage est difficile ou encore impossible.
 - Acheter du café en grains équitable, biologique, en vrac.
- Éviter les boîtes à lunch individuelles lors d'événements. Faire affaire avec différents traiteurs et commerçants écoresponsables de la région (il est possible d'en dresser une liste à l'avance).
- Désigner des volontaires pour la gestion du compost alimentaire et du recyclage le jour des événements, quitte à rapporter les matières organiques alimentaires chez soi pour en disposer dans le bac brun.

Utilisation de l'espace extérieur

- Pour réduire l'effet d'îlot de chaleur, planter des arbres à grand déploiement (large canopée) sur le terrain de la clinique. Si la plantation est impossible, envisager l'utilisation de bacs à fleurs (ex. : dans le stationnement).
- Créer un jardin communautaire dans l'aire commune. Considérer installer un système de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage. Ne pas hésiter à imaginer une « oasis nature » ! Ajouter une haie, des nichoirs pour les oiseaux, des abris à insectes, etc.
- Herbicyclage : laisser le gazon sur place après la tonte, pour diminuer l'enfouissement, mieux préserver l'humidité du gazon et diminuer l'arrosage.
- Si des travaux extérieurs sont planifiés, prévoir d'augmenter les surfaces perméables (pavé perméable, gazon, arbres) pour mieux gérer l'eau de ruissellement et diminuer la pression sur les systèmes d'égouts.

Pratiques cliniques

- Cesser l'utilisation systématique de papier sur la table d'examen (en l'absence de contact direct avec peau, plaie ou risque de liquides biologiques).
 - Aucune association entre l'utilisation de papier et la diminution du risque infectieux n'a été démontrée ; son usage n'est donc pas un geste de prévention des infections. Il va sans dire que la désinfection de la table, selon les normes locales, n'est pas remise en question.

- Garder de grands bacs de recyclage ou de compost à proximité de la table d'examen, pour éviter d'envoyer celui qui est utilisé à l'enfouissement.
- Prescrire du temps en nature et de l'activité physique aux patients. Envisager de créer un dépliant local avec une liste ou une carte des parcs faciles d'accès.
- Encourager nos patients qui utilisent des aérosols doseurs, dont la maladie pulmonaire est bien contrôlée et ne présente pas de critères de sévérité majeurs, à modifier leur ordonnance pour une pompe sans agent propulseur à hydrofluorocarbure (ex : poudres sèches) : <https://greeninhaler.org/>
- En collaboration avec les pharmaciens, réviser régulièrement la médication des patients pour réduire la polypharmacie et saisir les occasions de déprescription.
- Encourager l'arrimage des soins à domicile aux soins en clinique classiques, pour réduire les visites à l'urgence et les hospitalisations évitables des patients en perte d'autonomie.
- Encourager l'utilisation des produits menstruels réutilisables.
- Organiser des conférences et participer à des ateliers de formation continue axés sur la santé environnementale ou l'utilisation judicieuse des ressources en santé (ex. : surdiagnostic, surprescription, effets des changements climatiques sur la santé, etc.).

Implication sociale et engagement communautaire

- Réévaluer régulièrement l'appréciation des employés et des patients envers les mesures écoresponsables instaurées (sondages, « boîtes à suggestions » électroniques, etc.).
- Diffuser les initiatives durables mises en place et faire connaître les différents enjeux de la santé environnementale :
 - Inclure des nouvelles « vertes » (capsules informatives, événements à venir, opportunités d'implication) dans les infolettres destinées aux employés.
 - Ajouter des messages environnementaux éducatifs aux communications affichées sur les écrans des salles d'attente (éviter les dépliants papier).
 - Planifier des tournées annuelles des bureaux des employés, pour recueillir leurs commentaires ou leur partager des informations précises.
- Organiser un événement d'équipe pour souligner la Journée de la Terre (22 avril), comme une corvée de nettoyage collective aux alentours de la clinique.
- Si une nutritionniste travaille à la clinique, organiser des ateliers sur la végétalisation de l'alimentation destinés aux patients et aux employés.
- Pour les événements où de la nourriture est commandée, prévoir la redistribution des surplus sous forme de dons à des organismes locaux.

Annexe 1 : exemple d'un tableau de suivi du plan d'action

Catégories de projets	Actions réalisées	Échéancier court terme Ex : 2022	Échéancier moyen terme Ex. : 2023-2025
Gestion des matières résiduelles			
Approvisionnements			
Pratiques cliniques			
Etc.			

Bibliographie

- Blau E, Asrar F, Arya N, Schaboert I, Abelsohn A, Price D. « Greener medical homes. » Canadian Family Physician May 2016, 62 (5) 381-384. <https://www.cfp.ca/content/62/5/381>
- Canadian Association of Physicians for the Environment. Avril 2019. « Climate Change Toolkit for Health Professionals - module 6. » <https://cape.ca/wp-content/uploads/2019/05/Climate-Change-Toolkit-for-Health-Professionals-Updated-April-2019-2.pdf> [consulté le 28 avril 2021]
- Canadian Federation of Medical Students. 2021. « Greening Healthcare Initiative. » <https://www.cfms.org/what-we-do/global-health/greening-healthcare-initiative>. [consulté le 28 avril 2021]
- Centre for Sustainable Healthcare. 2021. « Sustainability in Quality Improvement. » <https://www.susqi.org/> [consulté le 28 avril 2021]
- Charlesworth, Kate E, Gregory J Stewart, et Peter Sainsbury. « Addressing the carbon footprint of health organisations: eight lessons for implementation. » Public health research & practice 28, n° 4 (2018). <https://doi.org/10.17061/phrp2841830>.
- Frome Medical Practice – supporting your health. 2021. « Sustainability – what we are doing. » <https://www.fromemedicalpractice.co.uk/sustainability-what-we-are-doing> [consulté le 28 avril 2021]
- Greener NHS. (s.d.) « Take action - Organisations. » <https://www.england.nhs.uk/greenernhs/get-involved/organisations/> [consulté le 28 avril 2021]
- Greener Practice. (s.d.) « Green impact for health toolkit. » <https://www.greenerpractice.co.uk/gifh-audit> [consulté le 28 avril 2021]
- Hamilton Family Health Team – Better care, together. (s.d.) « Green initiative. » <https://www.hamiltonfht.ca/en/what-we-offer/green-office-initiative.aspx> [consulté le 28 avril 2021]
- The Canadian Coalition for Green Health Care. 2018. « Green office toolkit : for clinicians & office managers. » <https://greenhealthcare.ca/wp-content/uploads/2018/04/Green-Office-Toolkit-2018-on-line.pdf>. [consulté le 28 avril 2021]
- MacNeill AJ, McGain F, Sherman JD. Planetary health care: a framework for sustainable health systems. Lancet Planet Health. 2021 Feb;5(2):e66-e68. doi: 10.1016/S2542-5196(21)00005-X. PMID: 33581064.
- Synergie Santé Environnement. 2019. « Proposition pour une démarche structurée en gestion des matières résiduelles basée sur les principes de la santé environnementale. » <http://gmr.synergiesanteenvironnement.org/> [consulté le 21 juin 2021]
- Vogel, L. 2019. « Canada's Health system is among the least green». CMAJ News. <https://cmajnews.com/2019/11/13/healthcare-emissions-1095834/>